

MARCHÉVILLE INFOS

marcheville28.fr

Mai – Juin 2022



LE MOT DU MAIRE

Après l'épidémie de COVID qui semble s'essouffler, la guerre avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie a fait son retour sur le continent. Et pourtant avec la construction européenne nous pensions en être libérés. L'Histoire s'est remise en marche. Il faut espérer que ce conflit ne s'étende pas comme ce fut le cas en 1914 et en 1939. C'est dans ce contexte particulier que Marchéville a rendu hommage le 8 mai à ses morts pour la France.

Déjà mis à mal par les conséquences du COVID, le pouvoir d'achat est en berne. Pour faire face à la hausse des prix, la commune a adopté un budget de prudence. Les taux des impôts locaux restent stables.

L'élection présidentielle révèle une France fracturée entre les grandes villes et agglomérations et la majeure partie des territoires ruraux et des communautés de communes. Il est urgent de stopper les fermetures de services publics et de classes. Il est aussi urgent de redonner de l'autonomie au premier échelon de proximité que sont les mairies. Aujourd'hui elles sont laminées par la montée en puissance de l'intercommunalité qui se comporte parfois en supra-communalité et par une recentralisation de l'État. Un retour à plus d'autonomie des collectivités sera aussi un des enjeux des élections législatives des 12 et 19 juin. Il ne faut plus qu'elles subissent leurs destins. Vive Marchéville !

Le Maire
Patrick LAGE

UN BUDGET SOUS LE SIGNE DE LA PRUDENCE

Le conseil municipal a adopté le budget 2022 marqué par la stabilité des taux de la taxe foncière et une grande prudence pour préserver les capacités de fonctionnement de la commune.

Le budget 2022 d'un montant global de 568 726,69 € (506 605,34 en fonctionnement et 62 121,35 en investissement) est marqué par sa prudence. Le contexte est plus qu'incertain avec le COVID toujours présent, la guerre en Ukraine et bien sûr les évolutions politiques nationales. Le rapporteur général du budget a dévoilé les lignes budgétaires du programme du chef de l'état avec 10 milliards d'économies qui seront demandées aux collectivités avec le, en même temps, de la revalorisation des catégories C et de l'indice de la fonction publique.

INFLATION

Prudence, puisque le fonctionnement va aussi être impacté par la flambée des prix des matières premières. (énergie, fournitures diverses, dépenses alimentaires). L'inflation est prévue à plus de 4 % cette année. La stratégie financière de la commune est de reconstituer les marges de manœuvre pour préserver avant tout les capacités de fonctionnement et si, besoin, d'investissements. Le poids des amortissements pèsent sur le budget de fonctionnement de l'eau et contribuent à un déficit structurel qu'il faut combler tous les ans par une contribution au budget de l'eau de près de 26 000 €. Le transfert de la distribution de l'eau prévu au 1^{er} janvier 2026 vers la Communauté de communes aura un impact sur le prix de l'eau et la contribution financière versée par la commune à la Comcom.

DES PORTES POUR L'ÉCOLE

Dans ce contexte, le volume d'investissement après le grand chantier de la rue du cimetière avec une levée de l'emprunt qui génère plus de 7000 € de charge annuelle est en net retrait. Il est tourné vers le remplacement de la très vieille chaudière au fuel qui alimente la mairie et une classe de l'école. Le remplacement de deux portes du hall de l'école est aussi prévu pour des raisons de sécurité et d'isolation thermique. Ces deux projets représentent un investissement d'environ 31 000 €. Au niveau de la mare de l'église, le trottoir reste à goudronner. La réflexion sur la mise en valeur de la mare se poursuit.

L'unique ressource fiscale de la commune est désormais la taxe sur le foncier bâti et non bâti. La commune a

maintenu les mêmes taux (40,95 % et 31,41 %). L'État a réévalué les bases de 3,4 % au titre de l'inflation. Au niveau des tarifs communaux, le prix du repas de la cantine scolaire passera à 3,90 € pour la rentrée de septembre.

BUDGET 2021

L'exécution du budget 2021 a été marquée par une nette augmentation des charges de dépense courante notamment des prix de l'énergie et des denrées alimentaires nécessaires à la cantine. L'épidémie de COVID 19 s'est aussi traduite dans l'augmentation importante des achats de produits d'entretien, sans même parler des masques.

Autre fait saillant pour le budget de fonctionnement 2021 : au niveau du personnel un absentéisme record pour raisons de santé avec pour deux agents, 7 mois d'arrêt maladie.

Cet absentéisme a engendré des recrutements à répétition avec de nombreuses entrées et sorties. Début 2021, il a fallu procéder au recrutement d'un nouveau cuisinier pour la cantine scolaire et en décembre créer un poste pour sécuriser l'équipe et assurer la continuité du fonctionnement.

En matière d'investissements, l'année 2021 a été marquée par la fin des travaux du cimetière (68 000 €) qui avaient pris du retard avec l'enlèvement des poteaux existants. Des travaux de voirie se sont poursuivis au Breuil rue de l'Épine (27 000 €), une partie de l'éclairage public a été rénové pour plus de 9000 €. Le dossier du mur de la mare qui menaçait de s'écrouler depuis 2019 a trouvé une solution. Au total 30 000 € ont été consacrés à ce chantier.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin. Le bureau de vote sera ouvert de 8 à 18 heures. Les électeurs intéressés pour tenir le bureau de vote en qualité d'assesseurs peuvent se faire inscrire auprès de la mairie.

INTERDICTION DES FEUX

Un arrêté préfectoral interdit de faire un feu dans son jardin pour brûler les déchets verts. Les habitants disposent de la déchetterie d'Illiers-Combray pour les déposer et, pour les plus âgés, il existe une possibilité d'enlèvement à domicile.

Évidemment brûler pneus, palettes, objets divers et autres est aussi strictement interdit pour des raisons de santé publique (les fumées sont nocives) et de sécurité.

ATTENTIONS AUX CHIENS!

Il est conseillé de promener son chien en laisse. Par ailleurs, les propriétaires de chiens sont invités à bien vérifier que les portails soient fermés pour éviter un incident avec une personne ou un autre animal. Les propriétaires de chiens d'attaque, de garde et de défense doivent respecter leurs conditions de détention. Dans le cas d'un chien dangereux, la mairie peut prendre des mesures contraignantes. Le propriétaire de l'animal est responsable des dommages qu'il cause, même s'il s'est échappé ou s'est égaré.

INSCRIPTIONS CANICULE

Il est proposé aux plus fragiles (plus de 65 ans, handicapés...) de s'inscrire auprès de la mairie en renseignant un questionnaire pour être contactés en cas d'alerte canicule. Les personnes qui ont des voisins concernés peuvent les sensibiliser à cette inscription. Ces questionnaires ont été distribués et sont aussi disponibles en mairie.

BIBLIOTHÈQUE

Installée dans la salle des associations une bibliothèque ouvrira à la rentrée de septembre.

Cette lettre est éditée par la mairie de Marchéville, 2 place de l'Église. 28120 Marchéville. Tél. 02 37 24 52 36. commune-de-marchéville@orange.fr marcheville28.fr

Directeur de la publication : Patrick Lage. Comité éditorial - Rédaction : Patrick Lage - Thierry Hémon, Marie-Line Amé, Corinne Vaudolon. Imprimé par nos soins.



8 MAI - LA MÉMOIRE RETROUVÉE DES COMBATTANTS DE 39-45

La commémoration du 77^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne a été l'occasion de sortir de l'oubli les trois noms gravés pour la Seconde Guerre mondiale sur le monument aux morts.

Les noms de Henri Maudemain, Roger Renard et Alexandre Mauger sont inscrits sur le monument aux morts pour la période 39-45. Leur parcours de combattant est sorti de l'ombre à l'occasion de la commémoration du 8 mai.

À la fin de 1939, au moment de la déclaration de guerre, Henri Maudemain qui a 37 ans est rappelé au 45^{ème} régiment d'artillerie qui vient d'être recréé à Orléans. Cette unité est intégrée à la 55^{ème} division d'infanterie qui est positionnée dans l'Est de la France pendant la drôle de guerre qui dure 7 mois. La Russie attaque la Finlande en octobre 1939 qui résiste vaillamment. L'Allemagne attaque la Norvège puis le 10 mai 1940 déclenche sa grande offensive sur la Belgique, la Hollande et la France.

Une nouvelle guerre éclair. Les blindés de Guderian foncent le 13 mai vers Sedan où ils percent le front Français. Henri Maudemain est sur place avec son unité, des combats s'engagent et c'est la panique de Bulson où l'on annonce l'arrivée des chars allemands qui auraient franchi la Meuse. Ce n'est pas encore le cas mais les régiments abandonnent leurs positions. Les Allemands coupent en deux les armées françaises et poursuivent leur percée non pas vers Paris mais vers le littoral. Le 20 mai, les Allemands ont avancé jusqu'à la Manche.

L'état-major français est abasourdi par la vitesse de l'offensive et la déroute des troupes françaises, c'est la débâcle et le début de l'exode pour les civils. Henri Maudemain est fait prisonnier pendant cette offensive. Il mourra accidentellement en Allemagne à 42 ans le 14 février 1945.

ROGER RENARD

Autre destin en ce début de guerre, celui de Roger Ademar Renard né à Marchéville le 28 mai 1909. Il est incorporé au 580^{ème} régiment du train qui se retrouve, après l'offensive allemande, acculé à la mer sur les plages de Dunkerque où se retrouvent près de

400 000 hommes du corps expéditionnaire britannique et des unités françaises. Du 24 mai au 4 juin 1940, Winston Churchill lance l'opération dynamo mise sur pied par l'amiral Ramsey pour sauver ces troupes qui seront évacuées par une flottille de bateaux civils et militaires pour échapper à l'étreinte allemande.

Sur ces plages bombardées par l'aviation allemande, Roger Renard réussit à embarquer le 30 mai à bord d'un torpilleur d'escadre, le Sirocco, qui a déjà réussi à ramener à Douvres des centaines de soldats. Il est atteint par des torpilles lancées par une vedette puis un Stuka le bombarde. Le navire coule. 700 soldats périssent dont Roger Renard qui est porté disparu. 250 survivants seront sauvés du naufrage. Une grande partie de l'armée britannique et des soldats Français franchissent la Manche pour continuer la lutte.

ALEXANDRE MAUGER

Le dernier nom gravé sur le monument aux morts de Marchéville est celui de Alexandre Mauger qui, à 19 ans, combat dans les rangs du 2^{ème} bataillon de la Légion étrangère. Une des unités de la 1^{ère} armée française du général de Lattre de Tassigny. Début 1945, la guerre se poursuit en Alsace, alors territoire du Reich. La résistance allemande est acharnée. Strasbourg est tombée aux mains des alliés, il reste à réduire la poche de Colmar. Face notamment aux SS, les combats sont féroces. Les légionnaires combattent aux côtés de troupes américaines. Les pertes sont importantes et le légionnaire Mauger sera tué par un éclat d'obus le 29 janvier 1945 avant que Colmar ne tombe aux mains des alliés le 2 février. Leurs armées franchiront le Rhin.

« Ces rappels pour rendre hommage à ces combattants, pour les sortir d'une simple gravure sur la pierre puisque ces destins individuels ont construit l'Histoire celle qui mènera à la capitulation de l'Allemagne le 8 mai », déclarait le maire de Marchéville